ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION ET PME MTL CENTRE-EST

Stratégie conjointe de développement économique local 2024-2026

Miser sur la collaboration, le savoir-faire et l'innovation pour optimiser notre formidable potentiel.

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

PME MTL
CENTRE-EST

Table des matières

Mot de la mairesse 3

Mot de la directrice et du directeur 4

Une stratégie conjointe de développement économique local 5

Une démarche pour et par la communauté 6

Les axes et les orientations 6
Axe 1 Le développement d'une culture entrepreneuriale créatrice d'emplois et de richesse pour la métropole 6
Axe 2 Le développement et la mise en valeur du territoire 6
Les axes et les orientations en détail 7

Un milieu accueillant et inspirant 8

Les zones d'emploi et les zones commerciales 9

Des zones d'emploi dynamiques 10
Quartier des arts du cirque 10
Parc industriel Pie-IX 11
Parc industriel de l'Esplanade 11
Pôle d'emploi Beaumont 12
Pôle d'emploi De Castelnau 12

Des zones commerciales importantes 13
Société de développement commerciale Quartier Villeray 13
Jean-Talon Est 13
Jean-Talon Ouest 14
Rue Saint-Hubert Nord 15
Boulevard Saint-Michel 15

VSP et PME MTL Centre-Est
Au service des entrepreneurs et des entreprises qu'ils bâtissent 17

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension 18

PME MTL Centre-Est 19
Notre mission 19
Les atouts du territoire en bref 20

Nos services aux entreprises 22
Financement 22
Accompagnement 22
Placement en emploi et développement de la main-d'œuvre 23

Mot de la mairesse

C'est avec fierté que nous vous présentons aujourd'hui la toute première stratégie conjointe de développement économique local de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, qui a été élaborée de concert avec PME MTL Centre-Est. Une offensive commune visant à stimuler l'innovation et le dynamisme économique de nos quartiers, dont nous avons bien hâte de voir les retombées concrètes.

Du dynamisme commercial foisonnant de Parc-Extension jusqu'aux grands employeurs du Quartier des arts du cirque de Saint-Michel, en passant par les sympathiques et vivantes rues commerciales de Villeray, notre arrondissement se démarque déjà comme un endroit où il fait bon vivre, travailler ou s'établir comme entreprise. Aujourd'hui, c'est sur ces bases solides que nous construisons la suite.

Notre stratégie repose sur deux axes majeurs. Le premier vise à soutenir la création d'une culture entrepreneuriale forte dans l'arrondissement, afin de générer un impact positif sur notre communauté et sur notre économie locale. En favorisant l'organisation de concours, d'activités de réseautage et le partage de pratiques d'affaires durables, nous encourageons l'innovation et la collaboration, et nous donnons un coup de pouce aux grands entrepreneurs de demain.

Le deuxième axe de cette stratégie consiste à miser sur la richesse du territoire sur lequel nous sommes. Il existe déjà des pôles d'emploi vivants et reconnus, par exemple le Quartier des arts du cirque; qui souhaite voir naître une nouvelle impulsion. Les gens partent déjà de loin, ou de très près, pour visiter les commerces de Parc-Extension, la rue De Castelnau ou le Petit Maghreb; nous souhaitons leur donner encore plus de raisons de s'y rendre. Avec des projets collectifs et structurants forts, on fera rayonner davantage nos secteurs clés.

Cette effervescence économique sera bonne pour la vitalité des entreprises, mais aussi pour la vie de quartier. Permettre aux gens de VSP de se trouver des bons emplois, localement, aux quatre coins de l'arrondissement, leur offrir des artères commerciales invitantes, où il fait bon déambuler, se réunir et magasiner, c'est contribuer non seulement au dynamisme économique, mais aussi au dynamisme de nos quartiers.

Cette stratégie, c'est une première montréalaise! Et par nos réussites collectives, nous pourrons démontrer l'immense potentiel économique de nos communautés locales, tout en faisant de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension un endroit encore plus génial où vivre, travailler et s'épanouir.

Laurence Lavigne Lalonde

Mairesse d'arrondissement

Mot de la directrice et du directeur

Une invitation à agir ensemble

La première stratégie locale de développement économique depuis la création de PME MTL en 2016 incarne une vision partagée entre l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (VSP) et de PME MTL Centre-Est en faveur d'un développement économique engagé envers la communauté. Cette approche met en avant la cohésion sociale et la collaboration, s'inscrivant dans une perspective de développement durable et de transition écologique.

Un potentiel à maximiser

Avec trois quartiers distincts au cœur de la ville, l'arrondissement de VSP possède un potentiel remarquable orienté vers une économie responsable, solidaire et durable. Cette stratégie conjointe reflète l'ambition de VSP et de PME MTL Centre-Est de répondre à une volonté d'innovation et d'action concertée en privilégiant l'innovation sociale, technologique et organisationnelle.

Une initiative d'équilibre et de collaboration

Structurées autour de deux axes et huit orientations, nos initiatives visent à positionner VSP comme un acteur majeur de développement territorial intégré. Cela se fera en collaboration avec les partenaires locaux, en offrant un soutien pour accompagner la croissance des projets existants et la naissance de nouvelles entreprises territoriales. La créativité et les initiatives novatrices sont reconnues comme des leviers du développement durable, associant la croissance des entreprises dans leur diversité et la préservation de l'environnement.

VSP et PME MTL Centre-Est :
une synergie en soutien aux initiatives

Ainsi, VSP et PME MTL Centre-Est mettront à profit leurs expertises pour soutenir les initiatives locales, qu'elles soient à but lucratif ou issues de l'économie sociale. L'objectif est de participer à ce projet stimulant qui consiste à transformer l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension en un territoire innovant, entreprenant et solidaire.

Avec enthousiasme, nous vous présentons la Stratégie conjointe 2024-2026, qui constitue également une invitation à agir ensemble pour stimuler le dynamisme socio-économique de VSP. À travers la réalisation d'actions locales concertées, ces projets novateurs enracinés dans nos communautés permettent de façon collective de bâtir des milieux de vie durables et inclusifs.

Nathalie Vaillancourt

Directrice de l'arrondissement

Jean François Lalonde

Directeur général de PME MTL Centre-Est

Une stratégie conjointe de développement économique local

Une démarche pour et par la communauté

Le développement économique prôné mise sur une démarche de cohésion sociale et de « savoir-faire ensemble » qui s'appuie sur l'équité, le réseautage, la concertation et les partenariats et s'inscrit dans une démarche de développement durable et de transition écologique. Il s'exerce dans le respect des compétences et des missions de tous les partenaires appelés à collaborer et appelle une action concertée et synergique vouée au mieux-être et au mieux-vivre des collectivités.

L'approche tient compte des réalités et dynamiques locales, du contexte de développement de l'ensemble de la ville de Montréal et des priorités locales.

Les axes et les orientations

En plus d'intervenir à différents niveaux, l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et PME MTL Centre-Est mettent en commun leurs services et expertises afin de soutenir les initiatives du milieu, l'entrepreneuriat collectif et les entreprises privées et d'économie sociale. Articulée autour de deux axes, la stratégie conjointe prévoit des actions qui seront menées dans le cadre d'une vision globale et durable, dans une perspective de transition socio-écologique.

AXE 1

Le développement d'une culture entrepreneuriale créatrice d'emplois et de richesse pour la métropole

Orientations :

- Soutenir la création et la croissance des entreprises d'économie sociale et privée
- Favoriser l'organisation de concours, d'activités de réseautage et le partage de pratiques d'affaires durables
- Identifier, amorcer et accompagner des projets entrepreneuriaux collectifs et porteurs
- Contribuer au développement de la main-d'œuvre

AXE 2

Le développement et la mise en valeur du territoire

Orientations :

- Favoriser le dynamisme et la mixité des artères commerciales
- Préserver les zones d'emplois à fort potentiel et favoriser la synergie entre les entreprises
- Anticiper, stimuler et soutenir le développement socio-économique de la collectivité
- Participer à la revitalisation, au développement et à la mise en valeur du territoire

Les axes et les orientations

AXE 1 - LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE ENTREPRENEURIALE QUI FAVORISE LA CRÉATION D'EMPLOIS ET DE RICHESSE POUR MONTRÉAL
ORIENTATION 1 - Soutenir la création et la croissance des entreprises d'économie sociale et privée
ACTIONS ENVISAGÉES
Organiser des séances d'information pour les entreprises en démarrage (privées et économie sociale)
Soutenir le démarrage des entreprises du territoire par le biais des services d'accompagnement et de financement
Initier ou participer à des activités visant à faire connaître les services et promouvoir l'entrepreneuriat (ex. Collégial en affaires)
Soutenir la consolidation et la croissance des entreprises par le biais de nos services et notre offre de financement
Assurer la promotion des entreprises du portefeuille à travers la rédaction d'articles de presse ou de blogue et d'actualité
Mettre à disposition des outils permettant aux entreprises d'adopter les meilleures pratiques en DD
ORIENTATION 2 - Favoriser l'organisation de concours, d'activités de réseautage, la synergie entre les entreprises et le partage de pratiques d'affaires durables
ACTIONS ENVISAGÉES
Organiser des activités réunissant entrepreneurs et partenaires de l'écosystème
Organiser, en collaboration avec des partenaires, des activités de réseautage permettant le partage de bonnes pratiques et la mobilisation des entreprises du territoire
Favoriser l'attraction d'entreprises et l'émergence de projets d'affaires à travers l'organisation d'appels de projets, de concours et de parcours dédiés
Mettre à disposition des entreprises des outils, des programmes de financement et des parcours de formations de l'écosystème
ORIENTATION 3 - Identifier, amorcer et accompagner des projets entrepreneuriaux collectifs et porteurs
ACTIONS ENVISAGÉES
Établir des liens de partenariat avec les différents acteurs afin de favoriser l'émergence de projets collectifs ou citoyens et identifier les possibilités et opportunités de développement à court, moyen et long termes
ORIENTATION 4 - Contribuer au développement de la main d'œuvre
ACTIONS ENVISAGÉES
Offrir aux gestionnaires d'entreprises des services-conseils en ressources humaines et les accompagner dans leur processus de recrutement
Permettre aux chercheurs d'emploi de repérer les occasions qui correspondent à leurs compétences, de les outiller dans leur démarche et de les mettre en relation avec des employeurs de notre réseau
Organiser des activités de maillages entre talents et employeurs (ex. Employeurs de marque, Journée de l'emploi, Salon de l'emploi, etc.)
Renseigner les employeurs quant aux meilleures pratiques RH (attraction et rétention de talents)
Coorganiser le salon de l'emploi et de la formation de Saint-Michel
AXE 2 - LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE, NOTAMMENT PAR LA REVITALISATION URBAINE ET LA REQUALIFICATION DES SITES
ORIENTATION 1 - Favoriser le dynamisme et la mixité des artères commerciales
ACTIONS ENVISAGÉES
Soutenir le développement de la SDC Quartier Villeray
Initier et maintenir la mobilisation des commerces sur les artères hors SDC
Soutenir l'attraction de commerces complémentaires (mixité commerciale) sur les artères commerciales du territoire
Favoriser l'adoption de pratiques durables pour les commerçants, dans une perspective de transition écologique (ateliers, outils, formations, etc.)
Assurer une veille des espaces (commerciaux, industriels, etc.) disponibles
ORIENTATION 2 - Préserver les zones d'emplois à fort potentiel et favoriser la synergie entre les entreprises
ACTIONS ENVISAGÉES
Réaliser une étude afin de mieux connaître les secteurs d'emploi, leurs caractéristiques, leurs forces et leurs faiblesses
Préserver les zones d'emplois à fort potentiel et favoriser la synergie entre les entreprises
Définir une vision à 10 ans et les axes prioritaires d'intervention pour les secteurs d'emploi visés
Se doter d'un plan d'action associé à la vision et le mettre en œuvre
ORIENTATION 3 - Anticiper, stimuler et soutenir le développement socio-économique de la collectivité
ACTIONS ENVISAGÉES
Établir des liens de partenariat avec les différents acteurs afin de favoriser l'émergence de projets collectifs ou citoyens et identifier les possibilités et opportunités de développement à court, moyen et long termes
ORIENTATION 4 - Participer à la revitalisation, au développement et à la mise en valeur du territoire
ACTIONS ENVISAGÉES
Soutenir la mise en œuvre du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la rue Jarry Est
Soutenir la coordination des acteurs publics et privés et la concertation citoyenne
Poursuivre le rôle d'influence pour préserver la disponibilité des terrains permettant le développement du secteur, en lien avec la vision
Développer l'identité territoriale du Quartier des arts du Cirque
Consolider le secteur comme un pôle mondial dédié aux arts du cirque
Veiller à générer des retombées positives, écologiques et durable pour le quartier Saint-Michel
Intégrer la vision du projet global dans le futur Plan d'Urbanisme et de Mobilité (PUM)

Un milieu accueillant et inspirant

L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension se classe au deuxième rang des 19 arrondissements en termes de population à Montréal. Composé de trois quartiers distincts, chacun portant les traces d'immigrations multiples au fil du temps, cet immense territoire se démarque grâce à :

- Une grande accessibilité, avec la présence de neuf stations de métro et deux stations de train, facilitant les déplacements.
- La présence de grands parcs urbains Frédéric-Back et Jarry, offrant des espaces de loisirs et de détente pour les habitants.
- L'existence de deux parcs industriels, soutenant le développement économique de la région.
- La présence de trois pôles d'emplois, favorisant la création d'opportunités professionnelles variées.
- Plus de 20 artères commerciales dynamiques, contribuant à la vitalité économique locale.
- Un réseau actif de partenaires et de ressources, reflétant la mobilisation pour le progrès social, économique, environnemental et culturel.
- Une solide cohésion entre les acteurs locaux, agissant comme un catalyseur pour la planification et la mise en œuvre de projets d'impact.
- Une vie sociale et culturelle riche et diversifiée, donnant vie au tissu communautaire de l'arrondissement.
- Une grappe sectorielle dédiée au cirque contemporain, de calibre international et moteur économique important pour le quartier de Saint-Michel et la métropole.

Les zones d'emploi et les zones commerciales

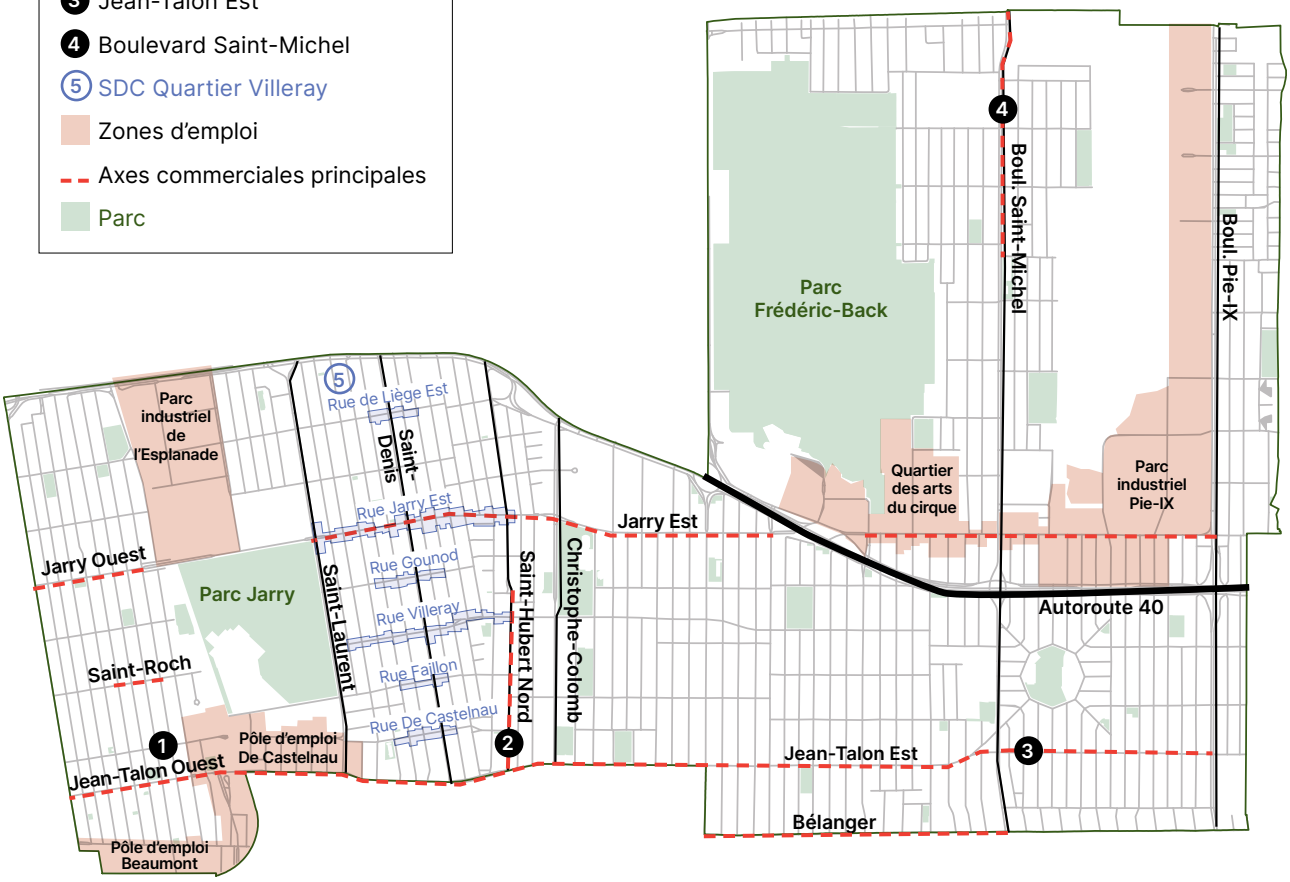

Des zones d'emploi dynamiques

QUARTIER DES ARTS DU CIRQUE

Le Quartier des arts du cirque abrite plusieurs acteurs internationaux du monde circassien, tels que le Cirque du Soleil, l'École Nationale de cirque et la TOHU. Ce secteur, dans le quartier de Saint-Michel, se distingue par son orientation vers l'innovation en lien avec ses activités artistiques. Il jouxte le parc Frédéric-Back, le deuxième plus grand parc urbain de Montréal, créant ainsi un environnement de travail exceptionnel pour les professionnels œuvrant dans ce domaine.

Les acteurs de cette industrie collaborent activement pour accroître la renommée de ce pôle d'emploi à fort potentiel. Cette dynamique s'exprime notamment à travers l'émergence de l'OBNL Quartier des arts du cirque, un pôle consacré aux arts vivants, faisant du quartier de Saint-Michel une zone d'excellence pour les industries culturelles et créatives.

Ce pôle d'emploi présente des avantages significatifs. D'une part, il réunit des acteurs variés et complémentaires du secteur des arts vivants, incluant l'industrie de la production de décors, la scénographie, les ateliers d'artistes, les studios de production, les salles de spectacles et les commerces associés. D'autre part, il consolide les besoins en vue de la planification du développement des terrains disponibles dans cette zone.

Investir dans ce pôle vous garantit la proximité avec un nouveau cadre de vie en pleine expansion, avec la création de nouveaux logements dans la zone Jarry. Cet emplacement stratégique se trouve à la porte d'entrée du Programme particulier d'urbanisme (PPU) de la rue Jarry Est et à proximité immédiate de l'autoroute métropolitaine, ce qui en fait un lieu privilégié pour les opportunités d'investissement et de développement.

PARC INDUSTRIEL PIE-IX

Le parc industriel Pie-IX abrite un éventail d'entreprises de renommée internationale, notamment dans les secteurs du textile et du café. Des noms tels que Van Houtte-Keurig Canada et Peerless font partie de son impressionnant répertoire. En plus de cela, la récente installation de la Place des producteurs sur le boulevard Pie-IX en fait l'un des plus grands marchés de produits maraîchers au Canada.

Avec une superficie étendue et une accessibilité aisée, ce parc industriel jouit d'une position privilégiée. Parmi ses caractéristiques notables, Pie-IX se démarque comme le seul parc industriel de l'arrondissement à accueillir des industries plus lourdes. Cette particularité offre des perspectives d'expansion pour les entreprises nécessitant un environnement industriel plus robuste. D'ailleurs, on œuvre actuellement à valoriser le développement d'immeubles commerciaux et industriels afin d'y attirer de nouvelles grandes entreprises. De plus, la présence d'entreprises de recyclage, de transformation et de récupération favorise le développement d'un réseau d'économie circulaire, tirant parti des opportunités de ces deux secteurs.

Le parc offre également des espaces industriels considérables, permettant aux entreprises de disposer de surfaces adaptées à leurs besoins. Sa proximité avec le SRB PIE-IX, un système rapide de transport en commun, facilite grandement les déplacements pour les travailleurs et les visiteurs. En termes d'accessibilité routière, le parc industriel est idéalement situé à proximité de l'autoroute métropolitaine (Autoroute 40) et longe le boulevard Pie-IX, offrant ainsi des options de déplacement pratiques pour les entreprises et leurs partenaires.

PARC INDUSTRIEL DE L'ESPLANADE

Le parc industriel de l'Esplanade se distingue par son dynamisme remarquable, qui se reflète à la fois dans sa vaste superficie et dans sa commodité d'accès grâce à sa proximité avec l'autoroute métropolitaine. Ce parc accueille diverses entreprises, notamment des grandes entreprises de distribution ainsi que des lofts industriels spécialisés dans la fabrication légère. Cette diversité offre une multitude de possibilités industrielles, allant de l'intégration d'espaces de bureaux à des entreprises d'import-export.

Les vastes étendues industrielles disponibles ainsi que la possibilité d'expansion en font un endroit attrayant pour les entreprises en quête d'espace ou pour un futur développement commercial. De plus, le secteur demeure abordable en termes de coûts immobiliers, ce qui en fait un choix viable pour les entreprises.

Ce secteur héberge également des fleurons de l'industrie québécoise, tels qu'Argon 18 et Hydro-Québec, renforçant ainsi sa réputation en tant que centre d'excellence industrielle.

Le Parc est délimité par l'avenue de l'Esplanade, la rue Jarry Ouest et la voie ferrée, facilitant ainsi les mouvements logistiques et les liaisons avec d'autres zones économiques clés.

PÔLE D'EMPLOI BEAUMONT

Le secteur d'emploi Beaumont, ancré dans le dynamique quartier de Parc-Extension, connaît actuellement une transformation majeure, caractérisée par une offre gastronomique diversifiée ainsi que la présence d'entreprises proposant des emplois de bureau de qualité. Ce pôle économique en devenir confirme sa vocation économique et son zonage spécialisé témoigne de l'intention de le positionner principalement comme un regroupement d'organisations œuvrant dans les domaines scientifiques et technologiques.

Avec plus de 150 000 m^2 disponibles dans ces secteurs, la présence de nombreux commerces attractifs, de garderies et l'accessibilité par les transports en commun font de ce pôle un lieu attrayant pour la main-d'œuvre qualifiée. À l'instar du pôle de De Castelnau, le secteur Beaumont présente un potentiel de développement considérable en raison de son lien géographique avec le pôle mondial de l'intelligence artificielle, le Centre d'innovation Millénium. Cette proximité avec un environnement déjà propice à l'innovation renforce son positionnement en tant que hub majeur pour les avancées en intelligence artificielle dans Parc-Extension.

PÔLE D'EMPLOI DE CASTELNAU

Le pôle d'emploi De Castelnau rassemble des entreprises opérant dans des secteurs tels que les télécommunications, les médias, l'intelligence artificielle et l'ingénierie. Parmi elles, on peut citer GameLoft et l'Agora numérique du Collège de Bois-de-Boulogne, une école de formation professionnelle de niveau collégial dans le domaine des technologies de l'information, proposant également des programmes de formation sur mesure pour les entreprises. Ce secteur prospère se situe dans le Milwork. Fabrik8, avec ses espaces de coworking, qui occupe une place importante, accueille des entreprises reconnues comme Media Expert, Game Loft, Spiria, Savoir-Faire Linux, Guru Energy, Shaw Direct et plusieurs autres. Le développement de ce secteur a été réalisé en harmonie avec le charme des bâtiments industriels anciens, qui ont été modernisés. La présence du parc Jarry et du Stade IGA, ainsi que la variété d'options de restauration, offre une qualité de vie attrayante pour les travailleurs.

L'emplacement stratégique de ce pôle procure de nombreux avantages aux futurs entrepreneurs, car s'y établir équivaut à la garantie d'un succès. Cela est dû à la création d'un environnement complet favorisant une combinaison de commerces, d'industries légères et de logements, offrant ainsi la possibilité de travailler et de vivre dans le même quartier. Le secteur a connu un regain d'intérêt économique marqué depuis quelques années en raison de sa proximité avec les grandes infrastructures de transports collectifs et de sa situation centrale proche du Centre national de tennis. Le secteur est donc en mutation et les entreprises du tertiaire moteur sont en émergence.

Situé entre la station de train Parc, le métro De Castelnau, le parc Jarry et la rue Jean-Talon Est, cet emplacement central, au nord du Marché Jean-Talon, offre une accessibilité optimale aux divers moyens de transport.

Des zones commerciales importantes

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIALE QUARTIER VILLERAY

La Société de développement commercial (SDC) Quartier Villeray est principalement constituée de commerces de proximité qui offrent une gamme diversifiée et captivante de services. Parmi ceux-ci, des épiceries, des fruiteries, des pharmacies, des banques, des restaurants, des cafés, des bars, et bien d'autres contribuent à l'épanouissement économique du quartier. L'achalandage y est considérablement soutenu par la proximité de l'édicule du métro Jarry et la présence du parc Jarry.

Villeray accueille plus de 215 entreprises provenant de secteurs variés, créant un tissu commercial à la fois bien établi et vibrant d'énergie créative. Cet environnement commercial dynamique est en constante effervescence.

S'étendant le long des rues De Liège Est, Jarry Est, Gounod, Villeray, Faillon et De Castelnau, cet emplacement stratégique fait partie intégrante de l'identité du Quartier Villeray. Le quartier tire sa force de cette combinaison unique de commerces locaux et de ressources de proximité, créant un environnement vivant et accueillant pour les résidents et les visiteurs.

JEAN-TALON EST

Jean-Talon Est, communément appelé Petit Maghreb, offre une sélection variée de produits spécialisés, créant une atmosphère authentique qui rappelle ses origines avec ses boucheries halal et ses salons de thé.

Situé sur la rue Jean-Talon Est, entre les boulevards Saint-Michel et Pie-IX, cet emplacement géographique joue un rôle essentiel dans le tissu social et commercial de la ville. Le Petit Maghreb crée un espace où les résidents et les visiteurs peuvent profiter de produits et d'expériences uniques.

JEAN-TALON OUEST

La rue Jean-Talon Ouest constitue la principale artère commerciale du quartier de Parc-Extension. Cette rue est fréquentée par les résidents qui sont principalement issus des communautés sud-asiatiques et méditerranéennes.

Réputée pour ses saveurs variées, la rue abrite de véritables trésors culinaires, avec des restaurants authentiques grecs et indiens. De plus, elle offre la possibilité de dénicher cet ingrédient essentiel qui manque peut-être à votre recette exotique, au sein de ses petites épiceries spécialisées.

S'étendant le long de la rue Jean-Talon, entre le boulevard de l'Acadie et la rue Hutchison, cet emplacement joue un rôle central dans la vie sociale et économique du quartier. Cette artère incarne la diversité culturelle et culinaire de la communauté locale, créant une ambiance unique et attrayante.

RUE SAINT-HUBERT NORD

L'urbanisation du quartier de Villeray remonte aux débuts du XXe siècle, et c'est principalement entre les années 1910 et 1930 que les commerces se sont multipliés, particulièrement le long de la rue Saint-Hubert, qui se trouve au cœur du quartier. Cette artère abrite une concentration notable de commerces liés au textile, présents depuis plusieurs décennies. Ils coexistent avec de nouveaux types d'établissements tels que des restaurants, des cafés et des boulangeries.

La rue Saint-Hubert Nord, située entre les rues Jean-Talon et du Rosaire, est un véritable reflet de l'évolution économique et culturelle de la région. L'association commerciale de la rue Saint-Hubert joue un rôle essentiel en rassemblant les commerces de cette artère et en mettant en place des initiatives pour dynamiser et revitaliser la rue. Cette rue incarne à la fois le passé historique du quartier et les influences contemporaines qui façonnent son paysage commercial et social.

BOULEVARD SAINT-MICHEL

Le boulevard Saint-Michel, qui est la principale artère commerciale du quartier éponyme, héberge environ une centaine d'établissements commerciaux, avec une concentration plus dense le long de la rue Legendre. Au nombre de ses commerces, on y retrouve plusieurs commerces ayant pignon sur rue depuis plusieurs décennies, la présence d'épiceries des caraïbes et de la communauté haïtienne. Par conséquent, un métissage et une continuité commerciale dans l'axe de la rue Legendre. S'étendant le long du boulevard Saint-Michel, cette artère est le cœur de l'activité commerciale du quartier. Elle répond aux besoins essentiels de la communauté locale en proposant une variété de services et de commerces divers, créant ainsi un environnement pratique et accessible pour les résidents de quartier.

MAXIMUM
30
SECTEUR
EXCEPTÉ

Au service des entrepreneurs et des entreprises qu'ils bâtissent

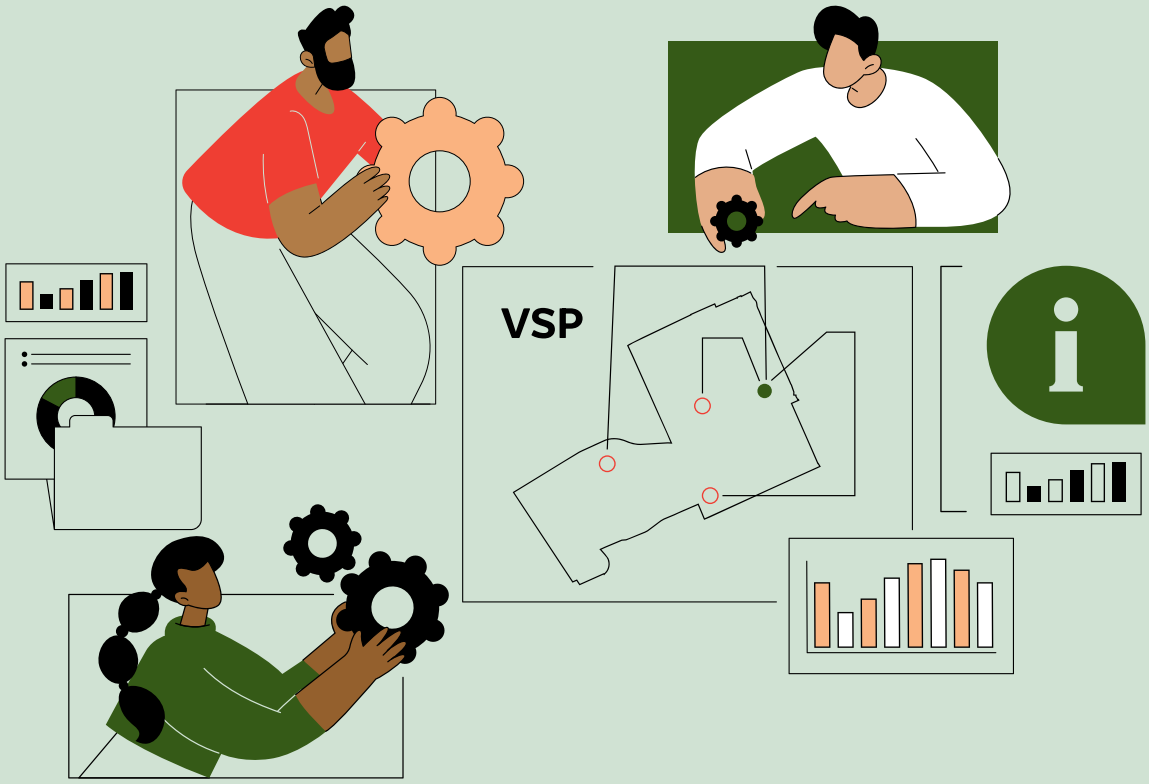

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension joue un rôle essentiel en fournissant une gamme de services destinés à soutenir le développement économique et social de la communauté. Son commissaire au développement économique dirige divers projets et propose une assistance individualisée dans plusieurs domaines, notamment :

- Mobilisation du milieu des affaires : L'arrondissement œuvre pour rassembler et mobiliser la communauté des entrepreneurs et des entreprises locales, favorisant ainsi la collaboration et le partage d'idées.
- Création de projets d'aménagement sur le domaine public : En concertation avec les parties prenantes, l'arrondissement supervise des projets visant à améliorer et à optimiser l'utilisation des espaces publics, contribuant ainsi à créer des environnements attractifs pour les résidents et les entreprises.
- Accompagnement à l'implantation d'entreprises sur le territoire : L'arrondissement fournit un soutien personnalisé aux entreprises souhaitant s'implanter dans la région, offrant des conseils pratiques et des informations pertinentes pour faciliter leur intégration.
- Accompagnement à l'obtention de différents permis municipaux : En simplifiant les démarches administratives, l'arrondissement aide les entrepreneurs à naviguer plus efficacement dans l'obtention des permis et autorisations nécessaires pour leurs activités.
- Référencement des entrepreneurs vers l'offre de services des partenaires. L'arrondissement dirige les entrepreneurs vers des opportunités qui correspondent à leurs besoins et à leurs projets spécifiques.
- Promotion des programmes de subvention de la Ville de Montréal : L'arrondissement joue un rôle de facilitateur en informant les entreprises des programmes de subvention et d'aide financière disponibles via la Ville de Montréal, encourageant ainsi leur croissance.

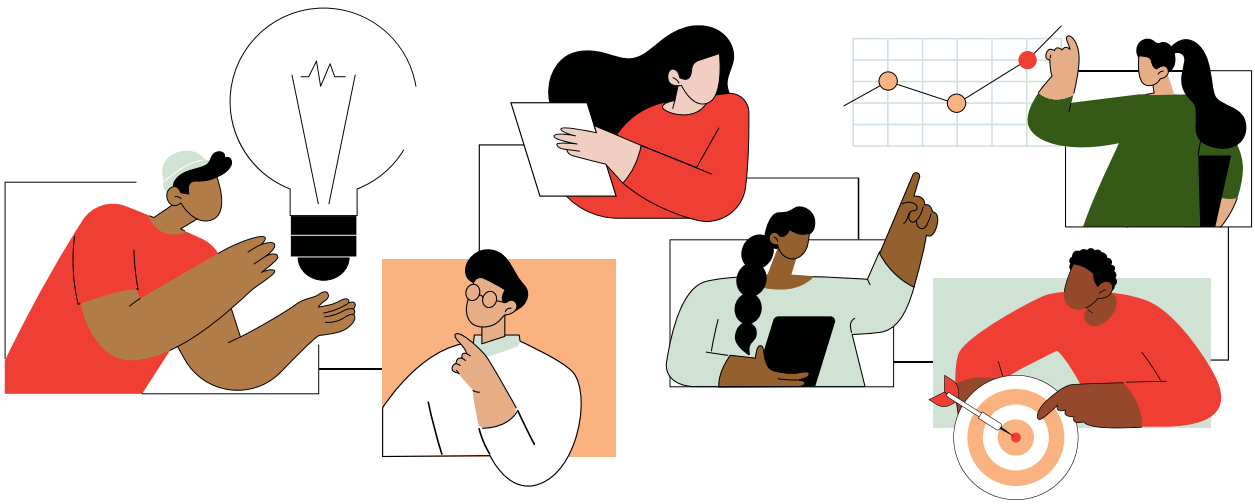

L'engagement de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension dans ces domaines reflète la volonté de créer un environnement favorable à l'innovation, à l'entrepreneuriat et au développement économique durable.

PME MTL Centre-Est

PME MTL Centre-Est a pour mission d'anticiper, de stimuler et de soutenir le développement socio-économique de la collectivité de manière intégrée, concertée et durable.

Dans le cadre de sa mission, PME MTL Centre-Est intervient à différents niveaux et offre son aide :

- Au démarrage, à l'expansion et à la consolidation d'entreprises;
- À la réalisation de projets structurants;
- À l'organisation d'activités de valorisation, d'animation et d'information;
- À la formation;
- Au développement de la main-d'œuvre.

Acteur de développement économique, PME MTL Centre-Est favorise une approche de concertation et de mobilisation, indissociable d'un développement économique intégré qui arrime les besoins de la population au développement économique des territoires.

Ainsi, l'ensemble des actions de l'organisation tient compte des réalités et dynamiques locales et des priorités établies par la Ville de Montréal. PME MTL Centre-Est souhaite ainsi fédérer les différents acteurs socio-économiques et répondre efficacement aux besoins de la collectivité et la qualité des conditions de vie des communautés desservies.

PME MTL Centre-Est dessert les arrondissements de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Rosemont-La Petite-Patrie et Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Un territoire attrayant qui profite d'une situation géographique enviable liée à sa centralité et qui compte sur des secteurs d'emploi dynamiques, diversifiés et innovants.

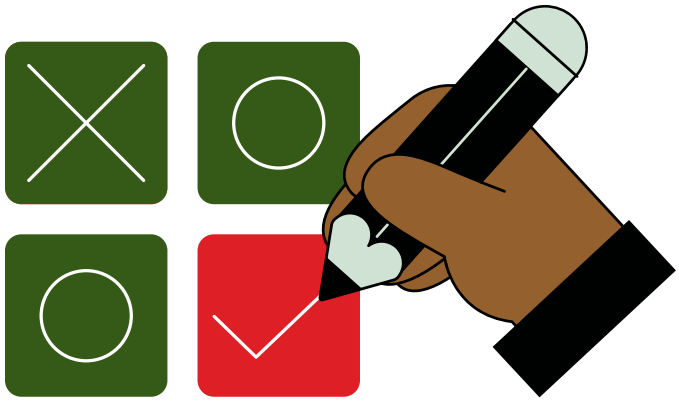

Les atouts du territoire en bref

- Une très grande accessibilité grâce à un système de transport intermodal;
- Un grand nombre d'entreprises dans des secteurs clés;
- Abordabilité et disponibilité des espaces commerciaux et industriels;
- Un réseau établi de partenaires en éducation, en R&D, en emploi et en entrepreneuriat;
- 2e plus forte concentration d'entreprises d'économie sociale;
- Un bassin de main-d'œuvre important.

Services aux entreprises

Acteur de premier plan dans le soutien au démarrage et la croissance des PME montréalaises, PME MTL Centre-Est accompagne les entrepreneurs par leurs conseils et l'octroi de financement.

Véritable catalyseur en développement de l'entrepreneuriat privé et de l'économie sociale, PME MTL Centre-Est travaille de concert avec un vaste réseau de partenaires et agit comme lieu de convergence entre les entrepreneurs et les différents experts, intervenants, gestionnaires de programmes et d'aides financières.

FINANCEMENT

PME MTL Centre-Est dispose de plusieurs fonds adaptés aux besoins des entrepreneurs montréalais. Ces fonds représentent autant de leviers pour appuyer le financement d'entreprises, qu'elles soient en démarrage ou en croissance, et assurer le maintien des emplois sur le territoire de Montréal.

Des fonds adaptés du démarrage à la croissance :

- Fonds de prêt PME MTL/FLS et Fonds d'innovation;
- Fonds de subvention de développement de l'économie sociale;
- Fonds innovation, productivité et développement durable.

Consulter tous les fonds offerts par PME MTL Centre-Est

ACCOMPAGNEMENT

Commerce

- Accompagner les entrepreneurs dans le financement et le développement de leurs projets d'affaires;
- Mettre en œuvre des stratégies locales de rétention et d'implantation des commerces et de développement de l'offre locale;
- Agir en soutien au plan d'action annuel des SDC du territoire et en complémentarité du mandat d'attraction commerciale dévolu aux SDC, notamment par le soutien à l'implantation des nouveaux commerces visés par la stratégie d'attraction;
- Pour les territoires où les SDC ou les associations de commerçants ne sont pas présents, la ressource spécialisée pourra assurer un mandat d'attraction;
- Mettre les entrepreneurs commerciaux en lien avec les SDC et les associations de commerçants et le cas échéant, le réseau de partenaires.

Économie sociale

- Stimuler l'émergence d'entreprises collectives et de soutenir la croissance des entreprises existantes par des services-conseils spécialisés;
- Offrir des services-conseils en prédémarrage, démarrage, croissance et transfert d'entreprises;
- Proposer des ateliers de développement des compétences;
- Référer vers l'offre du réseau de partenaires.

Développement durable et industriel

- Offrir un accompagnement personnalisé pour les projets d'implantation et de relocalisation;
- Offrir un accompagnement personnalisé pour la croissance et l'innovation;
- Soutenir les projets d'entreprises visant l'adoption de pratiques en matière de développement durable;
- Renforcer les liens avec la recherche universitaire et la recherche appliquée dans les centres collégiaux de transfert technologique;
- Contribuer à la veille de locaux, de terrains et de bâtiments;
- Fournir une veille de fournisseurs de proximité ou de clients potentiels/appels d'offres.

Commercialisation des innovations

- Offrir un accompagnement personnalisé aux entreprises innovantes (validation et optimisation de la stratégie commerciale, tests et essais de l'innovation en contexte réel, définition et segmentation des marchés, optimisation de la stratégie de mise en marché, propriété intellectuelle, accompagnement dans les appels d'offres, commerce électronique);

- Démarcher des entreprises innovantes qui présentent un fort potentiel de croissance, de commercialisation et d'exportation;
- Accompagner les nouvelles entreprises exportatrices.

PLACEMENT EN EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le service de placement en emploi comporte deux volets complémentaires :

- L'accompagnement des chercheurs d'emploi afin de les aider à trouver un travail;
- Le soutien aux entreprises montréalaises dans leurs efforts de recrutement.

Cette complémentarité d'offres de services permet d'assurer efficacement le rôle d'intermédiaires entre les employeurs du territoire et les talents à la recherche d'opportunité.

Volet pour les chercheurs d'emploi

L'accompagnement des chercheurs d'emploi, une mesure de Services Québec, permet aux personnes prêtes à intégrer le marché du travail de repérer les occasions qui correspondent à leurs compétences, de les outiller dans leur démarche et de les mettre en relation avec des employeurs de notre réseau.

Volet pour les entreprises

Les conseillers de PME MTL Centre-Est offrent aux gestionnaires d'entreprises des services-conseils en ressources humaines et les accompagnent dans leur processus de recrutement, notamment en leur proposant des candidats de notre banque de candidats en recherche d'emploi. L'équipe du service de placement en emploi de PME MTL Centre-Est a également mis sur pied le site www.emploismtl.ca afin de diffuser gratuitement les offres d'emploi des entreprises du réseau et d'augmenter leur visibilité. Des activités de maillage, des ateliers et des formations sont aussi offerts aux employeurs du territoire qui souhaitent améliorer leur marque employeur et ainsi demeurer attractifs auprès des chercheurs d'emploi.

Cette première stratégie conjointe de développement économique local incarne la vision partagée entre l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et PME MTL Centre-Est en faveur d'un développement engagé envers la communauté et orienté vers une économie responsable, solidaire et durable.

Elle se veut également une invitation à agir ensemble pour stimuler le dynamisme socio-économique du territoire, à travers la réalisation d'actions locales concertées et de projets novateurs permettant de bâtir collectivement des milieux de vie durables et inclusifs.

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Montréal (Québec) H3N 1M3
Téléphone : 514 872-0311
www.montreal.ca/villeray-saint-michel-parc-extension

PME MTL Centre-Est

6224, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2S 2M2
Téléphone : 514 723-0030
www.pmemtl.com/centre-est

Pour en savoir plus

Avec la participation financière de

Québec

Rédaction et design

BEAUVOIR AGENCE CRÉATIVE

Ce document a été imprimé sur un papier conforme aux normes FSC.